

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BAIXAS

Nombre d'Administrateurs
en exercice 11
présents 7
votants 10

Délibération N°013/2026

OBJET : ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DU CCAS DE BAIXAS

L'An Deux Mille Vingt Six : **le 19 Mai à 17h15**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de BAIXAS s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Gilles FOXONET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : le 13 mai 2026

PRÉSENTS : M. Gilles FOXONET – Mme Aline DUHAMEL – Mme Sandrine SOULIE – M. Gawen HOLLE – Mme Danielle DRILLES – Mme Marie-Christine BUON – Mme Barbara RODRIGUEZ.

ABSENTS AYANT VOTE PAR PROCURATION :

M. Romain HOAREAU donne procuration à M. Gilles FOXONET
M. Jérôme DU SACRE CŒUR DE JESUS donne procuration à M. Gawen HOLLE
Mme Marie-Line GOT donne procuration à Mme Aline DUHAMEL

ABSENT EXCUSÉ : M. Rachid HASSANI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Aline DUHAMEL

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi « 3DS »), codifiée à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, que le Centre Communal d'Action Sociale, dès qu'il est constitué, élit en son sein un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président.

Conformément à l'article R.123-18 du même code, le vice-président délégué est élu par les membres du conseil d'administration à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Monsieur le Président demande alors s'il y a des candidat(e)s.

La candidature suivante est présentée :
Mme Danielle DRILLES

Le président invite le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du vice-président délégué.

Pour constituer le bureau, M. Gawen HOLLE et Mme Marie-Christine BUON sont désignés assesseurs.

Date de transmission de l'acte: 27/05/2026

Date de reception de l'AR: 27/05/2026

066-216600148-DECCAS_013_2026-DE
A G E D I

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

OUI l'exposé du Président, et après en avoir procédé au vote au scrutin secret, le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

A OTBENU :

- Candidature de Mme Danielle DRILLES : 10 voix

Mme Danielle DRILLES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente déléguée du Conseil d'Administration du CCAS et immédiatement installée.

AINSI fait et délibéré à Baixas, les Jours, Mois et An que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

En Mairie, le 19 Mai 2026

Le Président,

Gilles FOXONET



Date de transmission de l'acte: 27/05/2026

Date de reception de l'AR: 27/05/2026

066-216600148-DECCAS_013_2026-DE
A G E D I